

## **CBo TERRITORIA**

Société anonyme au capital de 45 826 083,60 €  
Siège social : Cour de l'Usine, La Mare - 97438 Sainte-Marie  
452 038 805 R.C.S. Saint-Denis

### **NOUVELLE CONVENTION REGLEMENTEE**

#### ***Personnes concernées***

Le conseil d'administration du 23 septembre 2019 a validé la conclusion d'une convention réglementée entre la société FreeBe Sprl, dont la gérante Sophie Malarme Lecloux est administrateur de CBo Territoria.

#### ***Nature et objet***

FreeBe est reconnu pour son expertise dans le domaine du coaching d'entrepreneurs. La convention conclues avec FreeBe, porte sur des missions d'accompagnement au changement ayant notamment trait aux projets d'innovation tant en interne que sur Lizine et le HUB Innovation.

#### ***Modalités***

Le Conseil d'administration a donné délégation au président pour signer un contrat avec Sophie Malarme Lecloux pour un montant d'honoraires au taux journalier de 2 400 € HT.

Le paiement par CBo Territoria de ces honoraires se fera uniquement suite à l'envoi d'un état d'honoraires mensuel par la prestataire reprenant le détail des prestations effectuées. A noter que sur la durée de la convention, les parties ont évalué actuellement la charge totale de travail à 10 jours. Cette estimation ne constitue pas un engagement et peut évoluer au cours de la convention.

Le contrat est conclu pour une durée déterminée de 1 an prenant effet au 1er octobre 2019 et s'achevant le 30 septembre 2020.

Le coût global de cette mission (maximum de 24 000€) représente une très faible quotité du résultat annuel de 2018 soit 0,3% (24 K€ / 7 928 K€).